

Rapport

Sur la réalisation de la compétition
Haïti open: la coupe Harry Policard

Haïti open: la coupe Harry Policard

Première édition

Port-au-prince, juin 2025



Préparé par:
Bhertine GERMAIN, Danseuse Professionnelle
Thebs Georges FLEURIMÉ, Danseur

Table des matières

SOMMAIRE EXECUTIF.....	4
INTRODUCTION	7
MÉTHODOLOGIE.....	7
ORGANISATION GÉNÉRALE DE LA COMPÉTITION.....	8
PROFIL DU JURY	9
LES CRITÈRES DE JUGEMENT	11
SYSTÈME DE NOTATION	11
LES CATÉGORIES DE COMPÉTITION ET NOMBRE DE COUPLES	12
PROCESSUS DE DÉCOMPTE ET CALCUL DES NOTES	12
ANNONCE DES RESULTATS ET DÉCISION FINALE	12
L'IMPARTIALITÉ DU JURY	13
TRANSPARENCE	13
EQUITÉ DANS LE PROCESSUS	14
REMARQUES DIVERSES.....	15
CONCLUSION.....	16
RECOMMANDATIONS	16
ANNEXE	18
Correspondance à l'administration de Konbit Rhythm Round.....	18
Grille d'observation.....	19
Nom des gagnant.e.s	21
Notes du jury et feuilles du scrutateur	22



ACODLAK

Association des Consommateur.rice.s
Danses Latines, du Konpa et de la
Kizomba

Rapport ACODLAK sur de la réalisation de la compétition Haïti open : la coupe Harry Policard

Disponible sur le site de ACODLAK www.acodlak.com/rapport

Contactez-nous

Téléphones : +509 46 96 4710/ 42 69 0140

Courriel : acodlakhaiti@yahoo.fr

Bherline GERMAIN

Thebs Georges FLEURIMÉ

Assistés par

Carlos FAUSTIN

SOMMAIRE EXECUTIF

Le 3 mai 2025, la première édition de la compétition « Haïti Open : La Coupe Harry Policard » s'est tenue au Karibe Convention Center, réunissant des danseur.se.s des départements de l'Ouest et du Centre. L'événement rendait hommage à Harry Policard, figure emblématique de la danse ballroom en Haïti.

ACODLAK a participé en tant qu'observateur pour veiller à l'équité et à la transparence de la compétition. Une grille d'évaluation a permis d'analyser l'organisation, les critères de jugement, le jury et les résultats. L'équipe a également assisté au décompte des notes pour garantir l'intégrité du processus.

La compétition s'est déroulée dans une ambiance conviviale malgré un démarrage tardif de plus de deux heures et une durée globalement non maîtrisée. L'organisation logistique a su répondre aux besoins essentiels du public et des compétiteur.rice.s, bien que l'état de la piste de danse ait présenté certains risques. Le système de notation adopté (Skating System) a été appliqué avec rigueur et professionnalisme.

Dans la composition du jury, deux cas considérés comme atypiques ont été identifiés. Il s'agit d'un cas de lien familial avéré entre une compétitrice et un juge, et le cas d'un couple ayant joué tour à tour les rôles de juge et de compétiteur. L'attribution des primes a toutefois soulevé des interrogations, en dépit de la générosité que voulait montrer les organisateur.rice.s de la compétition.

La transparence a été partiellement assurée grâce à la disponibilité des feuilles de jugement, bien qu'une meilleure communication sur la répartition des récompenses aurait renforcé la crédibilité de l'ensemble du processus.

Conclusion et Recommandations

La Coupe Harry Policard a été globalement une réussite, et est une opportunité d'affirmation pour les jeunes danseur.se.s des départements de l'Ouest et du Centre qui y ont participé. Ce type d'évènement contribue à une promotion plus prononcée des danses de salon en Haïti, et doit être maintenu le plus longtemps possible. Néanmoins, certains aspects organisationnels doivent être améliorés pour une meilleure réalisation l'année prochaine.

Nous recommandons aux organisateur.rice.s de :

1. Mieux informer le public sur les critères de jugement et le règlement.
2. Définir des critères objectifs pour l'octroi des primes.
3. Annoncer à l'avance les primes disponibles pour chaque place, au cas où il y a d'autres primes, en plus des trophées et les médailles, afin d'éviter des frustrations.
4. Prévoir plusieurs journées pour les prochaines éditions si la participation est élevée.
5. Veiller à ce que la piste soit sécurisée et sans défaut.
6. Se disposer d'une trousse de soin sanitaire d'urgence.
7. Éviter que des juges aient des liens personnels avec des compétiteur.rice.s et toute situation de chevauchement juge-compétiteur.rice.
8. Adopter une animation plus protocolaire pour renforcer le sérieux de la compétition.

Rapport détaillé

INTRODUCTION

Le Samedi 03 Mai 2025, pratiquant.e.s et fans des danses de salon ont été invités à assister à la compétition « HAÏTI OPEN : LA COUPE HARRY POLICARD ». Cet évènement a réuni une centaine de spectateur.rice. au KARIBE CONVENTION CENTER. Les principaux instigateurs de cette première édition sont Rodrigue Fils Edouard, Hugues Napoléon et la Fondation Étoile du Futur. Cet évènement national a réuni sur la piste des compétiteur.rice.s venant de deux départements du pays : ouest et centre. D'autres départements ont été invités, mais ne pouvaient pas être présents en raison de la situation d'insécurité qui affecte les routes nationales et compromet la libre circulation des gens d'un département à l'autre.

Cette activité est réalisée en l'honneur de Monsieur Harry POLICARD qui, selon les organisateur.rice.s, est celui qui a « instauré » la danse Ballroom en Haïti, dans les année 1975.

Champion à plusieurs compétitions internationales, notamment aux Etats-Unis, dans les années 70, Monsieur POLICARD a fondé la première école de danse latine en Haïti : Policard International Dance Institute (PIDI). Il a formé plusieurs générations de danseur.se.s qui ont pris la relève après plusieurs années sur la piste.

MÉTHODOLOGIE

ACODLAK a officiellement sollicité par correspondance (voir annexe) sa participation à l'évènement en tant qu'observateur, auprès des organisateur.rice.s. Cette démarche vise à s'assurer et à rassurer le public que la compétition se déroule dans un esprit d'équité, d'impartialité et de transparence.

Afin de mener une observation rigoureuse et méthodique, une grille d'observation (également annexée) a été conçue. Elle a permis de circonscrire l'analyse à des aspects précis de la réalisation de la compétition, notamment : l'organisation générale de l'activité qui comprend, le respect de l'horaire, la logistique de l'espace, l'accueil des participants, la présentation des règles ; les critères de jugement qui comprennent l'impression artistique et les techniques ; le fonctionnement du jury ; résultat et décision finale ; et les irrégularités enregistrées.

Après la rédaction du rapport, nous l'avons soumis au comité d'organisation de l'évènement afin de produire, dans un délai précis, ses contestations sur le contenu du rapport, avant de le rendre public.

ORGANISATION GÉNÉRALE DE LA COMPÉTITION

Tableau synthétique			
Respect de l'horaire	Heure de démarrage prévue	Heure réelle de démarrage	Irrégularités constatées
	1h PM	3h27 PM	Un écart de 2h27 a été constaté au démarrage de l'activité. Celles et ceux qui étaient arrivé.e.s à l'heure mentionnée à l'affiche ont dû attendre plus de 2 heures de temps.
	Heure de clôture prévue	Heure réelle de clôture	Irrégularités constatées
	Non précisée	9h 33	La durée de la compétition n'a pas été planifiée ni évaluée par les organisateur.rice.s. Aucune heure de clôture n'avait été mentionnée à l'affiche, laissant la fin de l'évènement à l'improvisation. À 9h PM, plus de la moitié des personnes présentes avaient déjà quitté la salle.
			Irrégularités constatées
	La piste		La piste était fréquemment désajustée, ce qui aurait pu causer de graves préjudices au compétiteur.rice.s.. Les talons de leurs chaussures risquaient de s'enfoncer ou de rester coincés dans les fissures de la piste, ce qui aurait pu entraîner des chutes et provoquer de sérieuses entorses. De plus, les fissures pouvaient compromettre la bonne exécution de la chorégraphie.

		Certain.e.s compétiteur.rice.s ont du faire beaucoup d'attention pendant qu'ils/elles dansent.
Dispositif logistique	Éclairage	Aucune irrégularité n'a été constatée
	Sonorisation	Aucune irrégularité n'a été constatée
	Chaises et tables	Aucune irrégularité n'a été constatée
Accueil des participant.e.s	L'accueil a été plutôt intéressant. Une équipe de soutien a été placée à la porte pour accueillir et accompagner les participant.e.s à la salle de la compétition.	Aucune irrégularité n'a été constatée
Animation	L'animateur a pu garder le public en éveil pendant toute la durée de la compétition.	Le style d'animation appliqué n'a pas été totalement conforme au standard de communication que nécessitait un évènement d'une telle envergure.
Présentation des règles		Le public n'a pas été informé des critères d'évaluation de la compétition, car le présentateur n'a pas présenté le règlement de la compétition.

PROFIL DU JURY

Le jury a été constitué de sept (7) juges de piste, deux (2) juge de table et une auxiliaire (coureuse)

1- Liste des juges de piste:

- **Rodrigue Fils Edouard** : Danseur professionnel. Il a participé à plusieurs compétitions internationales auxquelles il a gagné des places importantes : Champion du monde latin Pro-Am de la USDC en 2021, 4^{ème} à World Mambo compétition en 2003, finaliste Mambo au championnat national des Etats-Unis, 3^{ème} à America Rhythm Professionnel, en 2009, 2^{ème} à American Rhythm Étoile Montante. Il est professeur de danse en Haïti et aux Etats-Unis. Monsieur Edouard a participé dans la formation des professeur.e.s de danse en Haiti. Il est ambassadeur de Konbit Rhythm Round aux Etats Unis.

- **Valnaire St Juillet** : Danseur professionnel et professeur de danse ballroom depuis plus de trente (30) ans, Il a participé à plusieurs compétitions. Il a remporté la première place à la compétition de Mambo organisée par la CNDH en 2021. Comme compétiteur international, il a été classé 3^{ème} lors d'une compétition réalisée à CUBA.
- **Sendia Morency Napoléon** : Danseuse professionnelle et Compétitrice internationale. Elle est professeure de danse à Konbit Rhythm Round et à la Compagnie Sen'Art. Elle a participé à plusieurs compétitions. Elle a remporté la première place à la compétition de Mambo organisée par la CNDH en 2021. Elle a été classé 3^{ème} à une compétition réalisée à CUBA.
- **Hugues Napoléon** : Il est un danseur professionnel, compétiteur actif dans toutes les catégories (Ballroom, Smooth Latin, Rhythm). Il est certifié en Rhythm et Smooth à DanceVision. Il est spécialiste en Tango Argentin. Il est Directeur artistique à Konbit Rythm Round, Président de Amical Dance Sport, Fondateur de TANGOLEON et BLACK BALLROOM.
- **Emmanuel Gérard** : Il est un danseur professionnel. Il a été Champion dans une compétition de Mambo organisée par la FHDSS en 2008, puis Vice-champion d'une compétition de Mambo organisée par la CNDH en 2021. Il a également remporté le titre de Champion d'Extravadance American Rhythm à la CNDH en mai 2022.
- **Géraldine St Fleur Gérard** : Elle est une danseuse professionnelle. Elle a été Vice-championne d'une compétition de Mambo organisée par la CNDH en 2021. Elle a également remporté le titre de Champion d'Extravadance American Rhythm à la CNDH en mai 2022.
- **Stanley Mathéus** : Il est figuré parmi les plus anciens danseurs du Ballroom en Haïti. Il est un professeur de danse reconnu et performant dans le milieu de la danse en Haïti.

NB : Il était prévu d'avoir 9 juges de pistes et 2 juges de tables pour l'activité. Mais vu l'indisponibilités de 2 des 9 juges prévu, l'activités s'est déroulé à 7 juges de piste.

2- Liste des juges de table (Scrutatrices)

- **Christelle Bétina FLORESTAL** : Apprenante en danse à Konbit Rhythm Round. Elle a reçu une formation de scrutation fournies par la Fondation Etoile du Futur.
- **Ebecca Charles Thélémaque** : Elle a reçu une formation de scrutation fournies par la Fondation Etoile du Futur.

3- La coureuse

- **Emelyne Michel** : Danseuse professionnelle. Elle est professeure de danse à Policard International Dance institute (PIDI). Elle a déjà été championne à une compétition et 6^{ème} à une autre organisée par le CNDH.

LES CRITÈRES DE JUGEMENT

A- Impression artistique

- 1) Interprétation Musicale
- 2)Chorégraphie
- 3)Caractérisation de chaque danse
- 4) Impact global ou charisme.
Interaction entre le couple.
- 5)Personnalité.

B-Techniques

- 1)Temps et Rythme de base
- 2)jeu de pieds et Action des jambes
- 3) Action du corps et Ligne
- 4)Compétence du partenariat
- 5) Utilisation de la piste de danse(floorcraft)

SYSTÈME DE NOTATION

Pour départager les compétiteur.ce.s, le jury a adopté le système de notation de classement (Skating system). Ce système permet aux juges de table (scrutatrices) de classer les couples selon les positions attribuées par chaque juge après leurs prestations.

LES CATÉGORIES DE COMPÉTITION ET NOMBRE DE COUPLES

Catégorie		Nbre de danses	Nbre de couples
1- Pro-Am	Smooth	4 danses	1 couple
	Rhythm	5 danses	1 couple
2- Professionnel Rhythm		5 danses	2 couples
3- Amateur Rhythm - Ouest Régional		2 danses	5 couples
4- Centre Open Amateur Rhythm championships		3 danses	6 couples
5- Amateur Rhythm - Inter Régional		2 danses	11 couples
6- Open Amateur Rhythm championships		5 danses	6 couples
7- Championnat National Mambo		1 danse	13 couples

PROCESSUS DE DÉCOMPTE ET CALCUL DES NOTES

Pour l'évaluation du processus, le jury a utilisé une grille élaborée en fonction du système de notation adopté pour la compétition (Skating System). En effet, à l'issue de chaque tour, la coureuse transmet les feuilles d'évaluation aux scrutatrices pour la comptabilisation.

Nous avons observé que les calculs ont été effectués avec soin et précision. Les juges de table ont procédé à la pondération des places attribuées par les juges de piste, conformément aux critères préétablis.

Cependant, aucune personne n'était spécifiquement désignée pour vérifier l'exactitude des notes.

ANNONCE DES RESULTATS ET DÉCISION FINALE

Catégorie		Nbre de couples	Couple gagnant
1- Pro-Am	Smooth	1 couple	248
	Rhythm	1 couple	252
2- Professionnel Rhythm		2 couples	250
3- Amateur Rhythm - Ouest Régional		5 couples	287
4- Centre Open Amateur Rhythm championships		6 couples	285
5- Amateur Rhythm - Inter Régional		11 couples	285
6- Open Amateur Rhythm championships		6 couples	241

7- Championnat National Mambo	13 couples	241
-------------------------------	------------	-----

La proclamation des résultats n'avait pas suscité de contestation manifeste de la part du public. Aussi, les compétiteur.rice.s n'ont-ils pas officiellement remis en question leur classement. Cependant, interrogé.e.s à ce sujet, deux concurrent.e.s ont exprimé l'opinion que le couple 201 aurait mérité d'occuper la deuxième place à la place du couple 290, dans la catégorie « Open Amateur Rhythm championships ».

L'IMPARTIALITÉ DU JURY

La composition du jury a été perçue impartiale à 90 %. La grande majorité des juges n'étaient pas soupçonné.e.s d'entretenir des liens familiaux, sentimentaux ou toute autre relation susceptible d'altérer la crédibilité du processus d'évaluation.

Cependant, il a été constaté qu'un des juges entretenait un lien de parenté avéré avec une compétitrice.

Bien que cette relation n'ait pas nécessairement influencé la rigueur du jugement de la personne concernée, elle introduit une présomption d'impartialité qui aurait pu être évitée, notamment en écartant ce juge lors des prestations de la compétitrice concernée.

Nous avons également constaté que deux membres du jury ont participé à la compétition en tant que compétiteur et compétitrice, en confrontation directe avec un autre couple. Cette situation peut nourrir la perception, chez certain.e.s observateur.rice.s, qu'il aurait été possible que ces juges-compétiteur.rice.s bénéficient, consciemment ou non, du soutien de leurs collègues membres du jury.

Un tel chevauchement de rôles peut affecter la perception d'impartialité et mérite d'être évité dans le cadre d'une compétition se voulant équitable et transparente.

TRANSPARENCE

Après la publication des résultats, les feuilles de jugement ont été maintenues disponibles. Les compétiteur.rice.s étaient invité.e.s à prendre connaissance des notes attribuées par chaque juge, après la compétition. Il a été aussi possible pour les observateur.rice.s de vérifier les résultats tout au long de la compétition.

En ce qui concerne les primes monétaires, le budget alloué aux différentes catégories est ainsi présenté dans le tableau ci-dessous.

Catégorie	Nombre de couples	Montant pour la catégorie	Place récompensée
Professionnel Rhythm	2 couples	26 000.00 G	1 ^{ère} et 2 ^{ème}
Centre Open Amateur Rhythm championships	6 couples	75 000.00 G	De la 1 ^{ère} à la 6 ^{ème}
Open Amateur Rhythm championships (5 danses)	6 couples	100 000.00 G	De la 1 ^{ère} à la 6 ^{ème}
Championnat National Mambo	13 couples	75 000.00 G	De la 1 ^{ère} à la 7 ^{ème}

Rodrigue Fils Edouard, un organisateur de cet évènement, nous a informés que le comité ne devait pas récompenser en argent les Amateurs, car dans les compétitions internationales les Amateurs ne reçoivent pas de primes monétaires. « On ne donne des primes monétaires qu’aux couples professionnel » affirme-t-il, dans un échange téléphonique avec ACODLAK après que le rapport lui a été soumis pour produire ses contestations. Les primes en espèces sont réservées pour les compétiteur.rice.s professionnel.le.s

Toutefois, lors de la remise des prix, il a lui-même déclaré avoir choisi d’accorder les primes aux couples amateurs venant du Centre, en raison des sacrifices qu’ils avaient consentis pour se rendre à Port-au-Prince, ainsi que de leur situation personnelle pendant leur séjour dans la capitale. Ce geste, selon ses dires, visait à exprimer sa générosité face à leur condition.

Cependant, il n’a pas avancé les raisons justifiant les primes octroyées aux six (6) couples ayant participé à la compétition « Open Amateur Rhythm championships (5 danses) », dont les participant.e.s sont tous.te.s de Port-au-Prince, et celles octoyées aux sept (7) première places du « Championnat National Mambo » dont plusieurs d’entre eux sont de Port-au-prince.

EQUITÉ DANS LE PROCESSUS

En référence aux propos précédemment cités de Monsieur Rodrigue Fils Edouard, il apparaît que le comité d'organisation aurait souhaité s'aligner sur les standards internationaux en matière

d'octroi de primes selon les catégories de compétition selon lesquelles la catégorie professionnelle est généralement la plus susceptible de bénéficier de récompenses monétaires.

Néanmoins, cette volonté ne semble pas avoir été traduite de manière cohérente dans la répartition budgétaire : la catégorie professionnelle a eu une allocation de seulement 26 000 gourdes (9.42%), soit la plus faible parmi l'ensemble des catégories.

Logiquement cela pourrait, en partie, s'expliquer par le faible nombre de couples inscrits dans cette catégorie. *Cependant, il est difficile à comprendre que le couple classé deuxième dans la catégorie professionnelle a reçu une prime de dix mille (10 000) gourdes, tandis que le quatrième d'une catégorie «Amateur » a reçu plus que ce montant.*

Cette manière de procéder a été perçue comme frustrante et inéquitable. Il serait conseillé de revoir ce mode opératoire pour les prochaines éditions, afin de garantir un traitement juste et respectueux pour tou.te.s les compétiteur.rice.s.

REMARQUES DIVERSES

- Pour la catégorie Pro-Am, les deux compétitions (Smooth et Rhythm) ont été réalisées chacune avec un seul couple. Tenant compte que le mot français « compétition » a son origine latine « cum » qui signifie *avec* et « petere » qui signifie « *chercher à atteindre, convoiter* », dans ce cas de figure, il est difficile à comprendre qu'un couple soit en compétition avec lui-même.

A ce sujet, monsieur Rodrigue Fils Edouard a expliqué que la compétition Pro-Am Rhythm devait avoir deux couples en confrontation. Malheureusement une compétitrice s'est désistée à la dernière minute. Cette information a été confirmée avec la compétitrice en question. Cependant, aucune explication convaincante n'a été fournie pour la compétition Pro-Am Smooth.

- La catégorie professionnelle comptait deux couples. Parmi eux, l'un faisait également partie du jury pour les autres catégories, aux côtés des juges de piste durant le reste de la compétition.
- La compétition s'est étendue sur une durée trop longue, ce qui a entraîné une fatigue chez une bonne partie du public qui devait quitter la salle avant que la compétition soit terminée.

CONCLUSION

La compétition « Coupe Harry Policard » a été en générale une réussite, selon nos observations. Cette compétition a mis pour une fois de plus le talent des jeunes danseur.se.s du département de l'ouest, notamment Port-au-Prince et celui des jeunes danseur.se.s du département du centre, notamment à Mirbalais.

Ce type d'évènement contribue à une promotion plus prononcée des danses de salon en Haïti, et doit être maintenu le plus longtemps possible.

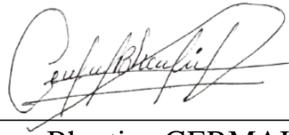
La compétition a été réalisé sans incident majeur. Sinon, il ne reste qu'à parfaire la planification de cet évènement pour meilleur délectation des passionné.e.s de la danse de salon.

RECOMMANDATIONS

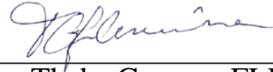
ACODLAK inviterait les organisateur.rice.s de cet grand évènement à :

1. Informer le public des critères d'évaluation et du règlement de la compétition, afin que chacun.e comprenne clairement les bases sur lesquelles reposent les appréciations et les résultats.
2. Établir des critères objectifs pour l'attribution des primes aux gagnant.e.s, afin d'assurer l'équité et la légitimité des récompenses.
3. Communiquer à l'avance au public et aux compétiteur.rice.s les montants ou natures des primes attribuées pour chaque position récompensée. Cette transparence contribuera à instaurer la confiance et à éviter la formation d'attentes injustifiées.
4. Prévoir plusieurs journées pour la réalisation de la prochaine édition, si le nombre de compétiteur.rice.s inscrit.e.s est aussi élevé. Cela permettra une meilleure gestion du temps et un confort accru pour le public comme pour les participant.e.s.
5. S'assurer que la piste est bien ajustée et exempte de fissures, afin de garantir la sécurité des compétiteur.rice.s et prévenir tout risque de blessure.
6. Écarter du jury tout juge ayant un lien privilégié avec un.e compétiteur.rice, ainsi que toute situation de chevauchement juge-compétiteur.rice, afin d'éviter tout soupçon pouvant entacher la crédibilité de la compétition.

7. Adopter une formule d'animation plus protocolaire afin de garder le caractère sérieux de la compétition.

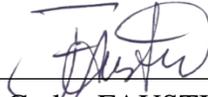


Bherline GERMAIN



Thebs Georges FLEURIMÉ

Assisté.e.s par



Carlos FAUSTIN

ANNEXE

Correspondance à l'administration de Konbit Rhythm Round



Port-au-Prince, le 17 avril 2025

À : L'Administration de Konbit Rhythm Round

Objet : Demande de participation d'ACODLAK comme observateur dans le cadre de la compétition *La Coupe Harry Policard*.

Madame, Monsieur,

L'Association des Consommateur.rice.s des Danses Latines, du Konpa et de la Kizomba (ACODLAK) tient à saluer votre initiative d'organiser la compétition « **La coupe Harry Policard** », événement majeur dans la promotion de l'excellence artistique au sein de la communauté de danse en Haïti.

Dans le cadre de sa mission de veille et de représentation des intérêts des consommateur.rice.s, ACODLAK souhaite participer en tant qu'observateur externe tout au long du processus d'évaluation de cette compétition. Cette participation consisterait spécifiquement à :

- Observer les opérations de décompte des notes attribuées par le jury ;
- Assister au processus de tabulation ;
- Être présent lors de la prise de décision finale.

Cette démarche s'inscrit dans une logique de transparence et de renforcement de la crédibilité du processus aux yeux du public, particulièrement des consommateur.rice.s de danses sociales, qui accordent un intérêt croissant à la régularité et à l'équité dans les compétitions.

Nous précisons également qu'à l'issue de la compétition, un rapport d'observation indépendant sera rédigé par ACODLAK. Ce document, destiné au public, présentera les constats relevés lors de l'événement, dans une perspective constructive de valorisation et d'amélioration continue.

Nous sommes convaincus qu'une telle collaboration contribuera à asseoir la confiance des participant.e.s et du public envers les résultats issus de cette compétition. Nous restons disponibles pour échanger sur les modalités pratiques de cette participation.

Dans l'attente d'une suite favorable à notre demande, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Carlos FAUSTIN, Président

CC : Conseil d'Administration
Conseil Consultatif



Grille d'observation

GRILLE D'ÉVALUATION DE L'OBSERVATION – COMPÉTITION COUPE HARRY POLICARD

1. Organisation Générale de l'Activité

Critère d'observation	Élément à observer	Mention	Commentaires
Respect de l'horaire	Heure de début / fin respectée		
Logistique de l'espace	Son, lumière, sécurité, visibilité		
Accueil des participants	Orientation, encadrement, support		
	Explication claire		

2. Fonctionnement du Jury

Critère d'observation	Élément à observer	Mention	Commentaires
Nombre de membres du jury	Conformité au règlement annoncé		
Compétence et impartialité	Profil des jurés, neutralité perçue		
Communication entre jurés	Coordination fluide ou désaccords visibles		
Utilisation de grille de notation	Présence d'un support écrit et standardisé		

3. Processus de décompte et calcul des notes

Critère d'observation	Élément à observer	Mention	Commentaires
Méthode de collecte des notes	Manuel, digital, formulaire papier ?		
Clarté du système de notation	Pondération, cohérence entre jurés		
Méthode de calcul	Moyenne, Produit		
Exactitude du calcul	Vérification croisée effectuée		

Traçabilité des résultats	Conservation des fiches de notation		
---------------------------	-------------------------------------	--	--

4. Annonce des Résultats et Décision Finale

Critère d'observation	Élément à observer	Mention	Commentaires
Clarté de l'annonce	Résultats expliqués au public		
Réactions du public et des concurrents	Acceptation, protestation, confusion		
Justification des résultats	Capacité à expliquer le choix du jury		

Conformité avec les scores	Décision finale cohérente avec les notes		
----------------------------	--	--	--

5. Remarques Générales et Incidents

Observation	Description	Mention	Commentaires

Nom des gagnant.e.s

#252 : Carlens Etienne & Kinoche Alexis

#250 : Emmanuel Gérard & Geraldine Saint Fleur Gérard

#287 : Lovekenson Elie & Leiva Shayane St Juillet

#285 : Charlot Etienne & Nacheley Casimir

#241 : Anderson St Filus & Edlène Pierre

248 :Hugues Napoléon & Ipéna Lucien

Notes du jury et feuilles du scrutateur

KONBIT RHYTHM ROUND

FEUILLE DU SCRUTATEUR

CATÉGORIE : PRO/AM (Prof-élève) • AMATEUR • PROFESSIONNEL

DANSE : CHACHA RUMBA SWING BOLERO MAMBO

TOURS : Premier tour Semi-Final Final

# Couple	JUGES											PLACES								Résultat
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	1	1-2	1-3	1-4	1-5	1-6	1-7	1-8	
230	3	4	4	5	2	2	3					-	2	4	-	-	-	-	-	3
241	1	2	1	2	1	1	2					4	-	-	-	-	-	-	-	1
201	2	1	2	1	3	3	1					3	5	-	-	-	-	-	-	2
252	4	3	3	3	4	4	4					-	-	3	7	-	-	-	-	4
221	5	5	5	6	5	6	6					-	-	-	-	4	-	-	-	5
205	6	6	6	4	6	5	5					-	-	-	1	3	7	-	-	6

Christelle dit: ne FLORESTAL/Ebecca Chale Holenague
SIGNATURE

KONBIT RHYTHM ROUND

FEUILLE DU SCRUTATEUR

CATÉGORIE : PRO/AM (Prof-élève) • AMATEUR • PROFESSIONNEL

DANSE : CHACHA RUMBA SWING BOLERO MAMBO

TOURS : Premier tour Semi-Final Final

# Couple	JUGES											PLACES								Résultat
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	1	1-2	1-3	1-4	1-5	1-6	1-7	1-8	
230	4	3	2	4	3	3	3					-	1	5	-	-	-	-	-	3
241	2	2	1	1	1	2	1					4	-	-	-	-	-	-	-	1
201	1	1	4	2	4	1	2					3	5	-	-	-	-	-	-	2
252	3	4	3	3	2	4	4					-	1	4	-	-	-	-	-	4
221	6	5	6	6	5	6	5					-	-	-	-	3	7	-	-	6
205	5	6	5	5	6	5	6					-	-	-	-	4	-	-	-	5

Christelle dit: ne FLORESTAL/Ebecca Chale Holenague
SIGNATURE



KONBIT RHYTHM ROUND

FEUILLE DU SCRUTATEUR

CATÉGORIE : PRO/AM (Prof-élève) • AMATEUR • PROFESSIONNEL

DANSE : CHACHA RUMBA SWING BOLERO MAMBO

TOURS : Premier tour Semi-Final Final

# Couple	JUGES											PLACES								Résultat
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	1	1-2	1-3	1-4	1-5	1-6	1-7	1-8	
280	2	2	4	3	2	2	2					-	5	-	-	-	-	-	-	2
241	1	3	1	1	1	1	3					5	-	-	-	-	-	-	-	1
201	3	1	2	2	3	3	1					2	4	-	-	-	-	-	-	3
252	4	4	3	4	4	4	4					-	-	1	7	-	-	-	-	4
221	5	5	5	5	5	5	5					-	-	-	-	7	-	-	-	5
205	6	6	6	6	6	6	6					-	-	-	-	-	7	-	-	6

Christelle Bitino FLORESTAL / Rebecca Charles Thelemagne
SIGNATURE



KONBIT RHYTHM ROUND

FEUILLE DU SCRUTATEUR

CATÉGORIE : PRO/AM (Prof-élève) • AMATEUR • PROFESSIONNEL

DANSE : CHACHA RUMBA SWING BOLERO MAMBO

TOURS : Premier tour Semi-Final Final

# Couple	JUGES											PLACES								Résultat
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	1	1-2	1-3	1-4	1-5	1-6	1-7	1-8	
280	1	2	3	1	2	2	1					3	6	-	-	-	-	-	-	2
241	2	1	1	3	1	1	3					4	-	-	-	-	-	-	-	1
201	3	3	4	2	3	3	2					-	2	6	-	-	-	-	-	3
252	4	5	2	4	5	5	4					-	1	1	4	-	-	-	-	4
221	5	4	5	5	4	4	5					-	-	-	3	7	-	-	-	5
205	6	6	6	6	6	6	6					-	-	-	-	-	7	-	-	6

Christelle Bitino FLORESTAL / Rebecca Charles Thelemagne
SIGNATURE



KONBIT RHYTHM ROUND

FEUILLE DU SCRUTATEUR

CATÉGORIE : PRO/AM (Prof-élève) • AMATEUR • PROFESSIONNEL

DANSE : CHACHA RUMBA SWING BOLERO MAMBO

TOURS : Premier tour Semi-Final Final

# Couple	JUGES											PLACES								Résultat
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	1	1-2	1-3	1-4	1-5	1-6	1-7	1-8	
230	1	2	3	1	2	2	1					3	6	-	-	-	-	-	-	2
241	2	1	1	3	1	1	3					4	-	-	-	-	-	-	-	1
201	3	3	4	2	3	3	2					-	2	6	-	-	-	-	-	3
252	4	5	2	4	5	5	4					-	1	1	4	-	-	-	-	4
221	5	4	5	5	4	4	5					-	-	-	3	7	-	-	-	5
205	6	6	6	6	6	6	6					-	-	-	-	-	7	-	-	6

Christelle dit no FLORESTAL / Rebecca Charles Thelemarque
SIGNATURE



KONBIT RHYTHM ROUND

FEUILLE DU SCRUTATEUR

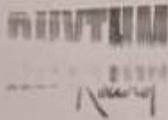
CATÉGORIE : PRO/AM (Prof-élève) • AMATEUR • PROFESSIONNEL

DANSE : CHACHA RUMBA SWING BOLERO MAMBO

TOURS : Premier tour Semi-Final Final

# Couple	JUGES											PLACES								Résultat
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	1	1-2	1-3	1-4	1-5	1-6	1-7	1-8	
230	1	5	2	3	1	2	1					3	5	-	-	-	-	-	-	2
241	2	2	1	1	2	1	2					3	7	-	-	-	-	-	-	1
201	3	1	4	2	3	3	3					1	2	6	-	-	-	-	-	3
252	5	3	3	4	5	4	4					-	-	2	5	-	-	-	-	4
221	4	4	5	5	4	5	5					-	-	-	3	7	-	-	-	5
205	6	6	6	6	6	6	6					-	-	-	-	-	7	-	-	6

Christelle dit no FLORESTAL / Rebecca Charles Thelemarque
SIGNATURE



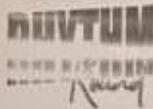
KONBIT RHYTHM ROUND

BOITE DE RÉSUMÉ FINAL

CATÉGORIE : PRO/AM (Prof-élève) • AMATEUR • PROFESSIONNEL
 DANSE : CHACHA RUMBA SWING BOLERO MAMBO
 TOURS : Premier tour Semi-Final Final

# Couple	CHACHA	RUMBA	SWING	BOLERO	MAMBO	Total	Place
235	1	1				2	1
253	2	2				4	2
260	5	5				10	5
277	3	3				6	3
283	4	4				8	4
272	6	6				12	6

SIGNATURE
Eliecia Charles Thelemayone



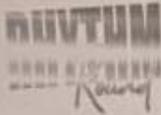
KONBIT RHYTHM ROUND

FEUILLE DU SCRUTATEUR

CATÉGORIE : PRO/AM (Prof-élève) • AMATEUR • PROFESSIONNEL
 DANSE : CHACHA RUMBA SWING BOLERO MAMBO
 TOURS : Premier tour Semi-Final Final

# Couple	JUGES											PLACES								Résultat
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	1	1-2	1-3	1-4	1-5	1-6	1-7	1-8	
230	1	3	4	3	2	4	1					2	0	5(10)	-	-	-	-	-	2
241	2	1	2	1	1	2	4					3	6	-	-	-	-	-	-	1
201	3	2	3	4	5	1	3					1	2	5(12)	-	-	-	-	-	3
221	4	4	7	2	3	5	5					-	1	2	4(13)	-	-	-	-	5
235	5	6	1	5	4	3	2					1	2	3	4(10)	-	-	-	-	4
277	6	7	6	7	7	7	6					-	-	-	-	-	3	7	-	7
283	7	5	5	6	6	6	7					-	-	-	-	2	5	-	-	6

Christelle Delma PLODESTAL
 SIGNATURE



KONBIT RHYTHM ROUND

FEUILLE DU SCRUTATEUR

CATÉGORIE : PRO/AM (Prof-élève) • AMATEUR • PROFESSIONNEL

DANSE : CHACHA RUMBA SWING BOLERO MAMBO

TOURS : Premier tour Semi-Final Final

# Couple	JUGES											PLACES								Résultat
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	1	1-2	1-3	1-4	1-5	1-6	1-7	1-8	
295	1	1	1	1	1	1	1					7	-	-	-	-	-	-	-	1
273	2	2	3	2	2	2	5					-	5	-	-	-	-	-	-	2
253	3	3	2	4	3	3	2					-	2	6	-	-	-	-	-	3
260	4	5	6	3	5	5	3					-	-	2	2	6	-	-	-	5
272	5	4	4	5	4	4	4					-	-	-	5	-	-	-	-	4
220	6	6	5	6	6	6	6					-	-	-	-	1	7	-	-	6

Christelle Sibona FLDNRESTAL / Rebecca Charles Thelemagne
SIGNATURE



KONBIT RHYTHM ROUND

FEUILLE DU SCRUTATEUR

CATÉGORIE : PRO/AM (Prof-élève) • AMATEUR • PROFESSIONNEL

DANSE : CHACHA RUMBA SWING BOLERO MAMBO

TOURS : Premier tour Semi-Final Final

# Couple	JUGES											PLACES								Résultat
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	1	1-2	1-3	1-4	1-5	1-6	1-7	1-8	
275	1	1	1	1	1	2	1					6	-	-	-	-	-	-	-	1
260	3	5	5	4	4	3	3					-	-	3	5(17)	-	-	-	-	4
253	2	2	2	2	2	1	2					1	7	-	-	-	-	-	-	2
273	5	3	3	3	3	5	5					-	-	4	-	-	-	-	-	3
272	4	4	4	5	5	4	4					-	-	-	5(20)	-	-	-	-	5

Christelle Sibona FLDNRESTAL / Rebecca Charles Thelemagne
SIGNATURE



KONBIT RHYTHM ROUND

FEUILLE DU SCRUTATEUR

CATÉGORIE : PRO/AM (Prof-élève) • AMATEUR • PROFESSIONNEL

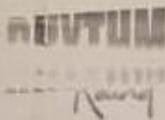
DANSE : CHACHA RUMBA SWING BOLERO MAMBO

TOURS : Premier tour Semi-Final Final

4

# Couple	JUGES											PLACES								Résultat
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	1	1-2	1-3	1-4	1-5	1-6	1-7	1-8	
285	1	1	1	1	1	1	1					7	-	-	-	-	-	-	-	1
260	2	3	4	3	4	4	2					-	2	4	-	-	-	-	-	3
253	3	2	3	2	2	3	4					-	3	6	-	-	-	-	-	2
273	4	5	2	4	3	2	5					-	2	3	5	-	-	-	-	4
272	5	4	5	5	5	5	3					-	-	1	2	7	-	-	-	5

Christelle Set na FLORESTAL / Ebecca Charles Molemagne
SIGNATURE



KONBIT RHYTHM ROUND

BOITE DE RÉSUMÉ FINAL

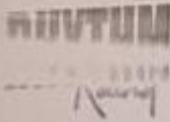
CATÉGORIE : PRO/AM (Prof-élève) • AMATEUR • PROFESSIONNEL

DANSE : CHACHA RUMBA SWING BOLERO MAMBO

TOURS : Premier tour Semi-Final Final

# Couple	CHACHA	RUMBA	SWING	BOLERO	MAMBO	Total	Place
287	1	1				2	1
254	2	3				5	3
273	4	4				8	4
267	3	2				5	2
203	5	5				10	5

Ebecca Charles Molemagne
SIGNATURE



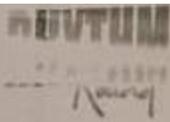
KONBIT RHYTHM ROUND

BOITE DE RÉSUMÉ FINAL

CATÉGORIE : PRO/AM (Prof-élève) • AMATEUR • PROFESSIONNEL
 DANSE : CHACHA RUMBA SWING BOLERO MAMBO
 TOURS : Premier tour Semi-Final Final

# Couple	CHACHA	RUMBA	SWING	BOLERO	MAMBO	Total	Place
230	2	2	3	3	2	12	2
241	1	1	1	1	1	5	1
201	3	3	2	2	3	13	3
252	4	4	4	4	4	20	4
221	5	5	5	6	5	26	5
205	6	6	6	5	6	29	6

Christelle Dibe PROTESTAL
 SIGNATURE



KONBIT RHYTHM ROUND

BOITE DE RÉSUMÉ FINAL

CATÉGORIE : PRO/AM (Prof-élève) • AMATEUR • PROFESSIONNEL
 DANSE : CHACHA RUMBA SWING BOLERO MAMBO
 TOURS : Premier tour Semi-Final Final

# Couple	CHACHA	RUMBA	SWING	BOLERO	MAMBO	Total	Place
287	1	1				2	1
254	2	3				5	3
278	4	4				8	4
287	3	2				5	2
203	5	5				10	5

Becca Charles Théodore
 SIGNATURE

KONBIT RHYTHM ROUND

BOITE DE RÉSUMÉ FINAL

CATÉGORIE : PRO/AM (Prof-élève) • AMATEUR • PROFESSIONNEL
 DANSE : CHACHA RUMBA SWING BOLERO MAMBO
 TOURS : Premier tour Semi-Final Final

# Couple	CHACHA	RUMBA	SWING	BOLERO	MAMBO	Total	Place
237	1	1				2	1
254	2	3				5	3
238	4	4				8	4
247	3	2				5	2
203	5	5				10	5

Becca Charles Malcom
SIGNATURE

KONBIT RHYTHM ROUND

BOITE DE RÉSUMÉ FINAL

CATÉGORIE : PRO/AM (Prof-élève) • AMATEUR • PROFESSIONNEL
 DANSE : CHACHA RUMBA SWING BOLERO MAMBO
 TOURS : Premier tour Semi-Final Final

# Couple	CHACHA	RUMBA	SWING	BOLERO	MAMBO	Total	Place
230	2	2	3	3	2	12	2
241	1	1	1	1	1	5	1
201	3	3	2	2	3	13	3
252	4	4	4	4	4	20	4
221	5	5	5	6	5	26	5
205	6	6	6	5	6	29	6

Christelle dit no FLORESTAL
SIGNATURE



KONBIT RHYTHM ROUND

BOITE DE RÉSUMÉ FINAL

CATÉGORIE : PRO/AM (Prof-élève) • AMATEUR • PROFESSIONNEL
DANSE : CHACHA RUMBA SWING BOLERO MAMBO
TOURS : Premier tour Semi-Final Final

# Couple	CHACHA	RUMBA	SWING	BOLERO	MAMBO	Total	Place
250	1	1	1	1	1	5	1
213	2	2	2	2	2	10	2

Christelle Béne PROHESIAL
SIGNATURE